|  |  |
| --- | --- |
| Logo Collectivité | **Arrêté portant maintien en surnombre** |

Le maire (*ou le président*) de ……………………………………………………………………………

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L542-1 et suivants ;

Vu la délibération du ... *(date)* supprimant l’emploi de …, avec effet au … ;

Vu l’arrêté du ... *(date)* nommant M … *(nom, prénom, grade)*dans l’emploi de… ;

Considérant que l’emploi qu’occupe M … *(nom, prénom)*est supprimé ;

Considérant l’impossibilité de reclasser M … dans un emploi correspondant à son grade dans son cadre d’emplois ou, avec son accord, dans un autre cadre d’emplois ;

**A R R Ê T E**

**Article 1**

M … est maintenu(e) en surnombre pendant un an à compter du ….

**Article 2**

Durant cette période, M … se voit proposer en priorité tout emploi créé ou vacant correspondant à son grade.

**Article 3**

Durant cette période, M … perçoit la rémunération afférant à son grade.

**Article 4 :** Le directeur général des services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’agent.

Ampliation adressée aux/au/à la :

* Comptable de la collectivité (*ou de l’établissement)*
* *Président(e) du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (pour les arrêtés relatifs au déroulement de la carrière)*
* Préfet du Morbihan **OU** au Sous-Préfet chargé de l'arrondissement de …………………… (pour les décisions individuelles relatives à la nomination, au recrutement, y compris le contrat d'engagement, et au licenciement des agents non titulaires, à l'exception de celles prises pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, en application de l'[article L. 332-23 du code général de la fonction publique](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000044416551&idArticle=LEGIARTI000044421930&dateTexte=&categorieLien=cid))

 Fait à………………………,

 le……………………………

 Prénom, nom et qualité du signataire,

|  |
| --- |
| Le Maire (ou le Président), - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte - informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l’application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  Notification faite le ……………………………..Signature de l’agent : |